

## Mémoire BAPE

11 juillet 2019

Mon conjoint et moi habitons à Frontenac à environ 250 mètres du tracé de la nouvelle voie de contournement. Comme le tracé ne passe pas dans notre cour, nous avons appris que le Gouvernement a pris la décision de ne pas nous dédommager pour les inconvénients majeurs que nous aurons avec le train qui passe tout près de notre demeure et de notre cour.

Nous avons habité pendant 4 ans tout près d'une voie ferrée à Lac-Mégantic et je n'ai pas pu m'habituer et je me faisais réveiller toutes les nuits par le passage du train, ce qui nous a fait prendre la décision de déménager loin d'une voie ferrée. Nous habitons à cet endroit depuis 30 ans et nous n'avons jamais envisagé de déménager avant la tragédie.

Nous vivons dans une anxiété constante depuis qu'il a été question d'une nouvelle voie de contournement puisque nous n'avons appris que depuis un an quel tracé serait retenu. Ça fait plus de quatre ans que notre stress est toujours présent puisque nous ne savions pas ce qui nous arriverait. Nous avons appris, avec le choix du tracé final, que nous ne serions pas expropriés mais que le train passerait tout près de notre maison. D'autant plus que nous habitons tout près de l'endroit où le train passera sous la route 204 et qui demandera un important dynamitage pour sa construction.

Personne n'a pu nous rassurer que, pendant la construction, il soit certain que nous n'aurons aucun dommage autant pour notre champs d'épuration, notre puits artésien et même pour le solage de notre maison. On m'a mentionné qu'il ne devrait pas y avoir de

problème et que s'il y en avait, on pourrait toujours poursuivre l'entrepreneur. Vous comprendrez que ça ne nous a pas beaucoup rassurés. Et, c'est sans compter le bruit important que nous aurons à subir pendant de longs mois lors de la construction.

Nous avons envisagé de vendre notre maison il y a deux ans mais dans les conditions d'insécurité face à la voie de contournement, nous savions pertinemment que personne ne voudrait en faire l'acquisition même si nous la mettons en vente. Nous sommes donc coincés dans une situation qui est très difficile pour nous.

Nous savons également que nous subissons une baisse de valeur de nos maisons. A la séance du BAPE de juin, il a été mentionné qu'à Montréal, les habitations avaient perdus environ 7% de leur valeur marchande. Ici, compte tenu de la situation émotive face au train, nous sommes convaincus que nous perdrons davantage que ce 7% sur la valeur marchande de notre maison.

De plus, il sera difficile de trouver un acheteur de la région compte tenu de la grande inquiétude qui s'est développée par rapport au train. Et nous ne sommes pas les seuls à vivre cette situation. D'autres propriétaires de maisons font face à la même situation que nous.

Il a été indiqué à la séance de questions du mois de juin, qu'il n'est pas une obligation de dédommager les personnes habitant près de la nouvelle voie de contournement et qui ne sont pas expropriés. Ce que nous souhaitons aujourd'hui c'est que les paliers de Gouvernement revoient cette décision et acceptent de nous considérer comme le dernier groupe de victimes de la tragédie du 6 juillet 2013 puisque rien de tout ce que nous vivons et aurons à vivre ne serait arrivé sans cette tragédie.

Nous demandons également aux instances gouvernementales de considérer le sacrifice très important qui nous est demandé pour que les habitants de Lac-Mégantic puissent retrouver le sommeil et de dédommager toutes les maisons à moins de 500 mètres de la nouvelle voie ferrée.

Nous considérons que d'indemniser la perte de valeur de nos maisons serait un minimum pour tous les inconvénients que nous aurons à vivre autant pour la dégradation de notre qualité de vie et les troubles moraux que nous subissons autant pendant les travaux que par les dommages permanents du passage du train qui se fera autant de jour que de nuit.

Je sais, pour avoir été un témoin privilégié, que les différents paliers de gouvernement ont été très créatifs pour soutenir financièrement les gens de Lac-Mégantic, autant pour les sinistrés que pour ceux qui ont vu leurs résidences se faire démolir.

Ces derniers ont reçu, non pas la valeur marchande de leurs résidences mais la valeur assurée au 6 juillet 2013 si elle était plus élevée s'ils se reconstruisaient ou rachetaient un immeuble à Lac-Mégantic.

Cette tragédie hors du commun a demandé aux responsables gouvernementaux de développer des programmes qui n'existaient pas avant cette tragédie. Il n'est pas normal qu'au dernier palier de sinistrés, ils décident de s'en tenir à ce qu'ils ont l'obligation de faire et qu'ils oublient le sacrifice important qui nous est demandé sans qu'on ne reçoive aucune compensation. Tous les programmes en lien avec les sinistrés ont été épuisés : Croix Rouge, Recours collectif, etc. et il ne reste rien pour nous soutenir.

Cette tragédie a connu 3 vagues de sinistrés, la plus importante et très tragique a été pour les personnes qui ont perdu leurs proches, la 2<sup>ème</sup> étant les personnes qui ont perdu leurs biens et la 3<sup>ème</sup> est pour ceux qui seront expropriés ou, comme nous, qui devront subir les inconvénients majeurs non pas seulement de la construction mais aussi de la présence future du train à deux pas de nos résidences. Je veux ajouter que nous sommes loin de minimiser ce qu'a vécu la population de Lac-Mégantic, j'ai d'ailleurs fait partie des sinistrés à mon travail. Mais le stress que nous vivons depuis 4 ans est important et comme nous devons vivre avec le train dans le futur, il nous est nécessaire de faire entendre notre voix aujourd'hui.

Comme il a été mentionné à la dernière séance du BAPE, il y a 106 résidences qui seraient situées à moins de 500 mètres de la voie de contournement pour le train, nous estimons que de nous apporter cette compensation de la perte de valeur de nos maisons n'augmentera pas de façon significative le coût du projet et nous démontrera un traitement **juste et équitable** pour tous les sinistrés dont nous faisons partie.

Merci

Ginette Isabel et Daniel St-Pierre

Résidents de Frontenac